



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Cision code 01

+ hebdomas

**Plus de 20 % de la région d'Eeyou Istchee Baie-James officiellement protégée
dans le cadre de la Grande Alliance**

Une étape importante vers une protection accrue de ce territoire

Québec, le 21 mai 2021. – Le Gouvernement du Québec et le Gouvernement de la nation crie souhaitent souligner la désignation officielle des 23 réserves de territoires aux fins d'aire protégée (RTFAP) annoncées en décembre 2020 par leur inscription au Registre des aires protégées au Québec. Il s'agit d'un jalon important vers la protection légale du réseau d'aires protégées de la région d'Eeyou Istchee Baie-James qui favorisera un développement économique responsable. C'est aussi une étape importante vers la mise en place de mécanismes devant permettre de consacrer, d'ici 2035, 50 % du territoire nordique à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement. Rappelons que les 23 RTFAP permettent de porter la proportion d'aires protégées sur ce territoire de 12 à 23 %.

L'inscription formelle de ces territoires au Registre des aires protégées au Québec confirme la volonté des signataires de la Grande Alliance de protéger l'environnement, de promouvoir un développement économique et une gestion des ressources responsables et de favoriser la collaboration entre les organismes gouvernementaux et les parties prenantes autochtones. Ainsi, cette étape est bénéfique pour toutes les parties prenantes et confirme leur détermination à protéger le territoire tout en assurant la prévisibilité du développement économique et social de cette région nordique.

Les partenaires de la Grande Alliance sont conscients que, malgré les progrès réalisés à ce jour, les efforts doivent se poursuivre pour assurer la conservation et le développement durable de la région d'Eeyou Istchee Baie-James. Ni les succès obtenus à ce jour ni l'atteinte des objectifs de protection visés ne seraient envisageables sans une collaboration entre les utilisateurs et les habitants du territoire, le Gouvernement de la nation crie et le Gouvernement du Québec. Voilà pourquoi la Grande Alliance continuera à soutenir la coopération entre les parties intéressées, à faciliter le dialogue et à encourager les relations mutuellement bénéfiques.

Mentionnons que la Journée internationale de la diversité biologique aura lieu ce samedi 22 mai. Le thème – « Nous faisons partie de la solution » – rejoint le mandat de la Grande Alliance, qui est d'atteindre l'équilibre entre développement et protection de l'environnement.

Citations :

« Nous pouvons être fiers du travail accompli avec les partenaires de la Grande Alliance. Nous poursuivrons cette collaboration pour atteindre nos objectifs de conservation en territoire nordique. Je vous signale également qu'un nouvel objectif, consistant à conserver 30 % du territoire d'ici 2030, fait actuellement l'objet de discussions dans le cadre de la Convention sur la diversité

biologique des Nations Unies à laquelle le Québec s'est déclaré lié. C'est une cible ambitieuse qui s'inscrit dans notre volonté de poursuivre nos efforts de conservation des milieux naturels. Ensemble, faisons partie de la solution en relançant l'économie après la pandémie, tout en protégeant la nature! »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval

« Je salue cette annonce importante permettant une protection accrue du réseau d'aires protégées de la région d'Eeyou Istchee Baie-James, qui aura un impact positif pour le développement socioéconomique de la région. Notre collaboration grandissante avec les partenaires de la Grande Alliance témoigne de l'engagement de notre gouvernement en matière de protection du territoire nordique. »

Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable de la région de la Côte-Nord et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

« Cet ajout de 23 nouvelles aires protégées au Registre répond à notre volonté commune de protéger le territoire et ses ressources. Grâce à ces nouvelles aires protégées, c'est plus de 20 % du territoire Eeyou Istchee qui sera protégé pour les générations futures. Je me réjouis de voir à quel point nos ententes de nation à nation nous conduisent à de telles avancées. »

Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones

« Ces zones soigneusement sélectionnées par les membres de la communauté et les utilisateurs du territoire, qui sont maintenant officiellement répertoriées, témoignent de l'importance accordée à la priorisation de la protection sociale et environnementale dans le cadre plus large de la Grande Alliance. L'engagement des communautés et l'inclusion de ces échanges, alors que nous poursuivons nos efforts concertés pour protéger Eeyou Istchee, restent fondamentaux pour concevoir un scénario de développement potentiel qui soit équilibré avec la pratique des activités traditionnelles. En plus d'assurer la protection de ces zones, la Nation crie est fière de contribuer à l'effort mondial de préservation de la biodiversité et se réjouit de continuer à faire sa part et à offrir au reste de la province un modèle de cohabitation réussie entre la protection et le développement. »

Dr Abel Bosum, grand chef et président du Grand conseil des Cris

« La désignation officielle de ces 23 aires protégées et la méthodologie par laquelle elles ont été sélectionnées est précisément la façon dont la Grande Alliance est censée se déployer : les membres de la communauté et les utilisateurs du territoire à l'avant avec leur expertise et leurs savoirs traditionnels transmis de génération en génération qui informent le processus. La Société de développement crie attend avec impatience les contributions des communautés et des municipalités qui alimenteront un plan façonné avec nos droits et intérêts en priorité tout en bénéficiant à notre région. »

Davey Bobbish, président de la Société de développement crie

Faits saillants :

- Les 23 réserves de territoires aux fins d'aire protégée (RTFAP) de la région d'Eeyou Istchee Baie-James sont officiellement enregistrées au Registre des aires protégées depuis le 31 mars 2021. Leur désignation officielle permet d'assurer la

protection des territoires visés en y interdisant, notamment, toute activité d'exploitation des ressources naturelles (activités forestières, minières et énergétiques).

- Les prochaines étapes qui s'amorceront sous peu sont :
 - Les travaux d'acquisition de connaissances et la consultation publique permettant la délimitation finale des territoires;
 - La rédaction des plans de conservation;
 - La réalisation de l'ensemble des travaux entourant la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social découlant des obligations de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.
- À terme, l'objectif visé est la création de réserves de biodiversité sur ces RTFAP. Dans certains cas, des portions de territoire pourraient se voir attribuer le statut de protection de parc national.
- Inspirée de la paix des braves et rendue possible grâce à la collaboration du Gouvernement du Québec et du Gouvernement de la nation crie, la Grande Alliance représente une vision de partenariat de nation à nation qui permettra, sur une période de 30 ans, de soutenir le développement d'infrastructures dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James, de mieux connecter les collectivités et de protéger le territoire.
- La concrétisation de ces aires protégées permet notamment d'atteindre les objectifs conjoints des parties tels que convenus dans l'entente de 2015 pour résoudre le différend forestier Baril-Moses.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les RTFAP dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James :
www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-territoires/index.htm.

Pour en savoir plus sur le Registre des aires protégées au Québec :
www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/registre/index.htm.

Pour en savoir plus sur la Stratégie crie de conservation régionale :
www.lagrandealliance.quebec/wp-content/uploads/2021/04/cree-regional-conservation-strategy-f.pdf.

- 30 -

Sources :

Claude Potvin
Directrice des communications
Cabinet du ministre
de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques,
ministre responsable de la Lutte contre le racisme
et ministre responsable de la région de Laval
Tél. : 418 928-9921

Mathieu Durocher
Attaché de presse
Cabinet du ministre responsable des
Affaires autochtones
Tél. : 418 528-8407

Melissa Saganash
Grand conseil des Cris et
Gouvernement de la nation crie
Tél. : 514 249-8598

Elizabeth Lemay
Attachée de presse

Cabinet du ministre de l'Énergie et des
Ressources naturelles et
ministre responsable de la région de la Côte-Nord
et de la région de la
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 514 882-5645

Information :

Relations avec les médias
Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Tél. : 418 521-3991

